

L'INFO EN ROUE LIBRE !
NEWSLETTER DE LA ROUE LIBRE DE THAU
Octobre 2023

Chers adhérents,

Le saviez vous, la vente de vélos depuis la COVID a augmenté de 30 % en France et dans toute l'Europe, une bonne nouvelle mais qui a créé une problématique peu visible auparavant, plus de véhicules sur la chaussée (les vélos étant considérés comme un véhicule à part entière) et une difficulté à rouler de concert avec les automobilistes.

Le retour en force du vélo en France, ces dernières années, a bouleversé le partage de la route. « À partir des années 70, on avait livré la ville à la voiture, on lui avait tout sacrifié et c'est ce qui fait qu'aujourd'hui la mobilité cycliste est trop dangereuse, constate Jean-Pascal Assailly. (psychologue, chercheur à l'IFSTTAR, expert pour le CNSR, publie Homo Automobilis)

Ainsi, s'est développé une certaine forme d'égoïsme, il apparaît que dans le doute, deux usagers vont toujours choisir la solution qui les arrange le plus, ce qui mène à des situations conflictuelles (choisir de doubler un cycliste alors qu'un véhicule arrive en face, au détriment du cycliste).

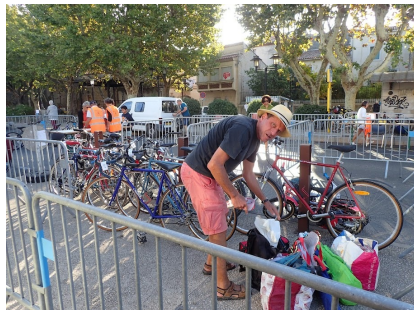
Et puis, voir l'autre faire des choses que l'on ne peut faire, engendre quasi toujours de la colère, ainsi, les automobilistes vont mal réagir lorsque le cycliste fait certaines choses (passer un feu rouge), alors qu'eux resteront à l'arrêt ! Pour finir, il faut bien constater que pour mettre en place une circulation apaisée entre cyclistes et automobilistes est un travail de long haleine, nous aurons l'occasion d'en reparler, pour l'instant, faisons en un simple constat et un objectif pour notre association : le bien rouler ensemble.

Bonne lecture

* Toutes les infos que vous trouvez dans notre lettre d'information, sont souvent développées plus largement sur le site de la RoueLibre : larouelibredethau.org, sur celui-ci, vous trouverez également les comptes-rendus (CR) de nos rencontres et de nos réunions, voir rubrique : Association /Publications/CR de rencontres ou CR des réunions.

L'actualité de l'association

- La vélo école reprend pour 4 séances les samedis à compter du 14 octobre.
- Dimanche 1er octobre, la Roue Libre de Thau était présente à la journée "Préservez nos ressources" organisée par la ville de Frontignan. Durant toute cette journée, les visiteurs ont pu obtenir des renseignements et adhérer à l'association, réparer leurs vélos à l'atelier-vélo ainsi que participer à la grande bourse aux vélos ouverte à tous. Bilan positif pour cette journée, avec 13 vélos vendus sur les 32 proposés à la vente et de nouveaux adhérents.



L'actualité des ateliers

- Pour information, nous ne disposons plus du local Place Jean Jaurès à Frontignan mais nous continuons à proposer l'atelier d'auto-réparation vélo sur la même place mais à l'extérieur les 4ème samedi de chaque mois sur l'emplacement du marché.
- Néanmoins, tous les 2ème samedis du mois de 10h à 12h en extérieur à quelques pas de là, l'autre atelier de la Roue Libre de Thau continue à fonctionner à l'espace La Peyrade, espace prévention routière, angle de la rue du stade et de l'avenue Jean Mermoz, petit local en retrait avec graphitis colorés).

Les femmes et les hommes ayant quelques attirances pour la mécanique vélo sont les bienvenus pour renforcer l'équipe de bénévoles animant les ateliers de Sète et Frontignan. Inscrivez vous sur l'annonce mensuelle des ateliers diffusée à tous les adhérents (framadata) en cas de difficulté, pensez à nous joindre à l'adresse contact ou téléphoniquement (infos en bas de page)

Réglementation

Les vélos peuvent-ils rouler sur le trottoir ?

Dans le code de la route, les trottoirs sont interdits aux vélos sauf pour les enfants de moins de 8 ans. Vous pouvez quand même les emprunter si vous circulez à pied, votre vélo à la main. De même, les passages piétons ne doivent pas être pris en roulant. Vous devez marcher aux côtés de votre vélo (amende : 135 euros)

Les vélos peuvent ils remonter une file de voiture par la droite ?

Il est fréquent de voir des cyclistes remonter instinctivement des files de voitures par la droite, notamment lorsqu'elles sont à l'arrêt. C'est pourtant interdit : pour dépasser une voiture, un cycliste doit impérativement le faire par la voie de gauche, pour rester visible des autres usagers. **Contrairement aux idées reçues, il est interdit de le faire par la droite**, sous peine d'être jugé responsable en cas d'accident ou d'ouverture de portière.(amende : 135 euros)

Evénements à venir

L'association Les Moissons Du ♥ cœur à Sète.(soutien du cancer chez l'enfant et prévention cancer du sein) nous

invite à les accompagner en vélo sur le parcours de la marche des amazones qui aura lieu ce dimanche 15 octobre au départ du gymnase Joliot Curie en direction du listel, Lido. RDV à 11 h.

une seule consigne, le dress code : s'habiller en rose

Infos Collectif Vélo Occitanie

- Lors de la réunion du Collectif Vélo Occitanie à Carcassonne le 30 septembre dernier, 11 départements sur les 13 que compte la Région étaient représentés. Le Collectif Vélo Occitanie regroupe les associations vélo de la région Occitanie dont la Roue libre de Thau.
- Le principal objectif du Collectif est d'être un interlocuteur vis-à-vis de la Région pour soutenir le développement du vélo et l'emport des vélos à bord des TER et des cars pour un système de mobilité complet et efficace.
- **pour info** : Depuis le 10 mai 2022 le programme Génération Vélo est lancé. Accessible aux collectivités dans toutes les régions françaises, il a pour objectif de contribuer à former toute une génération d'enfants à la pratique du vélo comme mode de déplacement avant leur entrée au collège, ce programme qui court jusqu'à fin 2024. informations à venir sur la mise en place sur les agglomérations du bassin de Thau.

La Roue Libre de Thau

Consultez notre site : www.larouelibredethau.org

adhérente à la FUB

Tél. 06 25 80 18 70

Ce message a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous recevez ce message car vous vous êtes inscrits à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

